



# Commune de Feillens

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Votants : 23 (JY. Gonod a donné pouvoir à C. Favre, F. Mendes a donné pouvoir à N. Chanut, O. Verne a donné pouvoir à A. Delalande)

Votes : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 0

Date de convocation : 24 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le deux mars, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de FEILLENS s'est réuni au nombre prévu par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Maire.

**Présents** : Mmes Boyer L., Carillier M., Chanut N., Desnoyer J., Duby R., Gonod S., Joly E., Poli V., Renoud-Lyat C., et MM BillouDET G., Bornarel R. (arrivé à 20h30), Chambard B., Condemine J-P., De Crombrughe M., Delalande A., Dumas G., Favre C., Goyon F., Monterrat G., Vaissaud D.

**Excusés** : Mmes Mendes F. (a donné pouvoir à Chanut N.), Verne O. (a donné pouvoir à Delalande A. et M. Gonod JY. (a donné pouvoir à Favre C.)

**Secrétaire de séance** : Denis Vaissaud

### **Objet** : Subvention exceptionnelle au profit de Monsieur Thomas FELIX

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur Thomas FELIX. Cet habitant de Feillens, ancien joueur de l'Union Sportive, participera, avec le maillot de l'Equipe de France, à la Coupe du Monde de Footgolf qui se tiendra du 27 mai au 6 juin à Orlando aux Etats-Unis.

Pour financer son voyage, Monsieur Thomas Félix a besoin d'un budget de 3 000 € et a donc sollicité l'aide de la commune.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 700 € à Monsieur Thomas FELIX pour financer sa participation à la Coupe de Monde Footgolf aux Etats-Unis.

Pour copie conforme  
Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental, aux routes et aux mobilités  
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

Affiché le  
Le Maire,